



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Communiqué de presse

Épinal, le 30 septembre 2022

### **Le Grand Tétras : espèce emblématique protégée dans le département des Vosges**

Le Grand Tétras dans les Vosges est au bord de l'extinction. Il ne reste que quelques individus sur le massif.

Espèce protégée dans notre région, le Grand Tétras fait l'objet d'un plan d'action piloté par l'État, animé par le PNR des Ballons des Vosges (PNRBV) et qui mobilise également la Région Grand Est, le Groupe Tétras Vosges et l'Office national des forêts.

Dans ce cadre et compte tenu de l'état alarmant de cette espèce sur le massif, une étude scientifique et sociologique a été réalisée en 2020 et a conclu à la faisabilité d'une opération de renforcement par translocation d'oiseaux de la même espèce issus d'Europe centrale ou de Scandinavie vers le massif des Vosges. Cette opération permettrait d'augmenter la population de Grand Tétras, de la renforcer du point de vue génétique et dans un objectif de reconstitution progressive de la population vosgienne.

### **Plan de renforcement du Grand Tétras**

Sur la base des résultats de cette étude de faisabilité et de l'avis du comité Grand Tétras massif des Vosges le 9 décembre 2021, l'État représenté par le Préfet des Vosges ainsi que le PNRBV et la Région Grand Est se sont accordés avec les partenaires du plan d'action pour lancer un projet de renforcement pour cette espèce emblématique du massif des Vosges.

Dans le même temps, pour maximiser les chances de succès de cette opération, l'État et le PNRBV ont lancé une réflexion visant à établir un plan d'actions pluriannuel en faveur de la quiétude dans les espaces naturels, de l'équilibre forêt-gibier, de la qualité des habitats et de la sensibilisation du public. L'ambition de ces actions est une condition de la réussite de ce projet.

Pour bâtir ce plan d'actions, des ateliers de concertations seront organisés en novembre et décembre. Ces ateliers réuniront toutes les parties prenantes : communes, propriétaires, forestiers, chasseurs, naturalistes, acteurs du tourisme, etc.

L'objectif de ces ateliers est d'identifier les actions nécessaires à la rédaction de contrats de solutions territoriaux qui seront traduits en programmes financiers par les partenaires du projet.

Le dossier nécessaire à l'autorisation d'introduction de cette espèce protégée en milieu naturel est en préparation par les équipes du PNRBV. Il comprendra un protocole de renforcement et des mesures d'accompagnement.

Le PNRBV bénéficie d'un appui technique et scientifique de l'Office français de la biodiversité et du Parc animalier de Sainte Croix pour la préparation de ce dossier.

De plus, un partenariat technique a été mis en place avec l'administration forestière polonaise qui réalise des opérations de renforcement du Grand Tétras depuis plusieurs années. Ce partenariat européen se poursuivra à l'avenir et l'opération de renforcement du Grand Tétras dans les Vosges apportera sa contribution aux connaissances européennes sur cette espèce.

Ce dossier sera déposé en fin d'année auprès des services de la DREAL qui en assureront l'instruction administrative. Il sera soumis pour avis aux instances scientifiques régionales et nationales avant une décision préfectorale.

Le Grand Tétras est un emblème du massif des Vosges que de nombreux acteurs se sont appropriés. Ce projet de renforcement constitue de ce fait une opportunité pour mobiliser les acteurs du massif pour la préservation du patrimoine écologique des Vosges qui est constitutif de son image d'espace d'épanouissement. **L'État et le PNRBV sont mobilisés aux côtés des acteurs du massif pour construire ce projet qui doit trouver le point d'équilibre entre la préservation du patrimoine naturel et le développement socio-économique du massif.**

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

